



Budget Participatif Biestebroeck

Dossier de candidature



Pour Rappel

Thématiques prioritaires et critères de recevabilité

Afin d'être éligible, les projets qui seront présentés au comité de sélection devront obligatoirement remplir les conditions suivantes, sous peine de non-recevabilité :

Le projet intégrera au moins un thème parmi les thèmes suivants :

- l'intergénérationnel
- l'interculturel
- le développement durable
- le « vivre ensemble »
- la citoyenneté
- l'éducation
- la convivialité

Le projet devra inclure une dynamique participative dans sa conception et sa réalisation

La réception de la candidature doit se faire jusqu'au **27 mai 2016**

Le projet doit être construit au bénéfice des habitants du quartier, les usagers « réguliers » du quartier pourront en bénéficier également.

Le porteur de projet devra remettre, en plus de son dossier, une copie du présent règlement, paraphé sur chaque page et signé sur la dernière, la signature sera précédée de la mention « lu et approuvé ».

***Coordonnées et présentation de l'association,
porteur de projet ou entreprise***

Nom de l'association / Nom de la société/ Nom du porteur de projet

Centre de Rénovation Urbaine Asbl.

Forme juridique et numéro d'entreprise

Association sans but lucratif, numéro d'entreprise : 449986958

Personne de contact

Nom et prénom Vermeersch Karel

Mail : karel@cru-csv.be

Téléphone: 02 522 62 23

Adresse du siège social

Rue et numéro :

Chaussée de Mons 211

Code postal et ville : 02 522 62 23

Coordonnées bancaires

ces coordonnées seront utilisées par la Commune afin de verser le subside lorsque votre projet sera sélectionné.

IBAN....BE80 0682 2301 7777

BIC.....GKCCBEBB

Le projet

Titre du projet

Biestebroeck en question

Descriptif bref

La zone Biestebroeck se trouve aujourd'hui au centre de l'attention communale et régionale : nouvelle ZEMU, plan Canal, Masterplan et PPAS Biestebroeck, gare RER au pont Vandervelde, piétonisation de la rue Wayez, ambitions du port de Bruxelles pour le développement d'un Port Sud, etc. Difficile pour les habitants d'appréhender tous ces projets, car il faut sortir de l'échelle anderlechtoise et avoir une vue sur les enjeux à l'échelle régionale. Pourtant, pour permettre la citoyenneté, la connaissance des enjeux est primordiale. Lors des premières COQ en 2015, ces questions ont été abordées de manière succincte par le bureau d'étude chargé de réaliser le diagnostic de quartier. Il nous semble primordial de consacrer plus de temps à ces thématiques. Notre projet propose d'organiser des échanges entre habitants, société civile, acteurs communaux et régionaux et monde académique pour vulgariser l'information sur les enjeux régionaux et locaux dans la zone Biestebroeck. Le projet compte atteindre cet objectif en organisant, entre le 1 juillet et le 30 novembre, quatre moments d'échange. Les quatre activités sont regroupées sous le nom d'"Ateliers Urbain de Biestebroeck". Par ce projet, le CRU voudrait offrir aux habitants davantage d'outils et d'informations pour appréhender la mutation de la zone afin de pouvoir exercer leur citoyenneté.

Les moyens financiers

Décrivez brièvement les coûts envisagés pour la réalisation du projet. Si d'autres sources financières sont envisagées, indiquez-les.

<i>Location de salles :</i>	450 €
<i>Communication (impression d'affiches, flyers, publications) :</i>	750 €
<i>Honoraires conférenciers :</i>	700€
<i>Matériel didactique :</i>	225 €
<i>Frais divers :</i>	80€

<i>Total :</i>	2205€

Descriptif long

*Décrivez les différentes étapes, **les contacts** que vous envisagez de prendre ou que vous avez déjà établis, la manière dont vous pouvez **impliquer les habitants** et **le résultat** que vous attendez.*

Etapas

Julliet – étape de préparation

Dans un premier temps nous voulons organiser une conférence de concertation/consultation des habitants dans le périmètre (dont en priorité les habitants membres de la Commission de Quartier) pour répertorier de manière participative les besoins en terme de connaissances sur les enjeux urbanistiques dans le périmètre et les alentours, et évaluer les connaissances existantes. En fonction des thèmes choisis, nous passerons à l'invitation/consultation de personnes ressources au sein de différents instances :

- les acteurs communaux et régionaux concernées,
- le monde académique (ULB, VUB, Université Saint-Louis, Institut Saint-Luc, ...)
- la société civile : comités de quartier, associations, ...

Auût, septembre, octobre, novembre – étape de réalisation

Organisation d'un 'Atelier Urbain' par mois. En fonction des demandes répertoriées dans la première phase un 'Atelier Urbain' peut prendre plusieurs formes : balade, conférence, débat, visite, ...les thèmes seront développés et mis en débat.

Les questions abordées concerneront entre autres le logement, l'emploi, la mobilité, l'espace public, le transport de marchandises, etc..

Suite à chaque 'Atelier Urbain' un compte-rendu sera rédigé, qui synthétisera la matière et les questions abordées. Ensuite, ils seront regroupés dans une publication finale vers la fin du projet, qui sera présentée en public.

Contacts

Le CRU fera appel, pour la rédaction des documents et l'organisation des 'Ateliers Urbains' à l'aide des acteurs consultés dans l'étape de préparation. Pour atteindre le public dans la zone, le CRU compte faire appel à son réseau associatif dans le quartier (contacts avec De Rinck, GO! Muziekacademie, Academie voor Beeldende Kunsten Anderlecht, Université Populaire d'Anderlecht, COOP, Comité de quartier Biestebroek, etc).

Résultats

Pour les habitants :

- sensibiliser les citoyens aux enjeux urbanistiques
- améliorer la connaissance des enjeux régionaux et locaux, et ainsi augmenter leur implication dans l'élaboration des outils régionaux. (futur PRDD, futurs CRU, Contrats de quartier etc)
- permettre à tous de maîtriser les enjeux à l'échelle communale et régionale afin d'être à même de participer de manière constructive aux phases de consultation ou de mise en débat des questions liées au quartier Biestebroeck.
- participer plus activement à la construction de leur environnement urbain.

Pour les personnes ressources : une meilleure connaissance du terrain et des enjeux locaux.